



La Commune de Marange-Silvange communique sur la

# Rentrée des classes 2021



Mairie : 12, rue de l'Abani  
57535 Marange-Silvange

Tél. 03 87 34 61 70 - Fax 03 87 34 61 99

[servicepopulation@mairie-marange-silvange.fr](mailto:servicepopulation@mairie-marange-silvange.fr)



[www.ville-marange-silvange.fr](http://www.ville-marange-silvange.fr)



ville de marange-silvange

**RENTÉE SCOLAIRE DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES**

Mercredi 1er septembre 2021 : prérentrée des enseignants

Jeudi 2 septembre 2021 : rentrée des élèves

« Les consignes de rentrée spécifiques seront envoyées par mail de la part de chaque école, aux parents concernés »



Sur le plan plus pratique et financier sachez que la commune alloue chaque année :

60 € par élève (élémentaire et maternelle) pour subvenir à la gratuité scolaire, au matériel collectif et à l'achat des livres de classe.

**A la rentrée les seuls achats d'ordre scolaire à la charge des parents restent le cartable, la trousse et le stylo à encre considérés comme objets plus personnels.**

Ecole	Félix Midy Élémentaire	Félix Midy Maternelle	La Rousse Élémentaire	La Rousse Maternelle
Directeur (trice)	Mme RAFALIMANANA Martine	Mme DA SILVA Méline	M. LOSTETTER Gilles	Mme CLAIRE HILT Christine
N° de téléphone	03 87 80 32 03	03 87 80 41 93	03 87 80 41 64	03 87 80 28 17
Adresse	Rue des Pionniers	Rue des Pionniers	2 rue Auguste Migette	Rue de la Rousse

**Jour(s) de décharge pour chaque directeur(trice) / disponibilité pour les parents**

Mme RAFALIMANANA et Mr LOSTETTER : le jeudi et le vendredi

Mme DA SILVA et Mme CLAIRE HILT : le jeudi

Association  
des Parents  
d'Élèves



- PEEP (Parents d'Élèves de l'Enseignement Public)  
Présidente : Mme BOULNOIS Valérie  
Tél : 06 70 18 91 12 - yboulnois@yahoo.fr



- AAPEL (Association Autonome de Parents d'Élèves)  
Présidente : Mme RICCO Stéphanie  
Tél : 06 16 32 23 99 – aapelms@gmail.com

**Collège "Les Gaudinettes" Horaires de rentrée au collège :**

Les élèves de 6<sup>ème</sup> feront leur rentrée  
le jeudi 2 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de  
14h00 à 16h00 (*pas de cours le 03/09*)

Les élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> feront leur rentrée  
le vendredi 3 septembre 2021 de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 16h00



*Le début des cours pour tous les niveaux :  
le lundi 6 septembre 2021*

**Le collège est ouvert du jeudi 26 août au mardi 31 août 2021  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.**

**La Principale - Madame LETZELTER Michèle - tél : 03 87 20 14 01**

**CES INFORMATIONS SERONT VALABLES SAUF CONTRE-ORDRE SANITAIRE**

## Transports scolaires



Pour l'année 2021/2022, le calendrier de mise à disposition des cartes de bus est le suivant :

Vente carte de bus 1 <sup>er</sup> période	Vente carte de bus 2 <sup>ème</sup> période	Vente carte de bus 3 <sup>ème</sup> période
du lundi 23/08/2021 au vendredi 27/08/2021	du lundi 27/12/2021 au vendredi 31/12/2021	du lundi 28/03/2022 au vendredi 01/04/2022
<p>La mise à disposition des cartes se fait pendant les heures d'ouverture de la mairie à savoir : lundi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h30 et à la ruche agence postale mairie annexe tous les après-midis de 13h30 à 16h30 et samedi matin de 9h00 à 12h00.</p> <p>Pour la bonne gestion du service, il est impératif de respecter les dates de vente des cartes de bus.</p>		

Obligation de se munir d'une photo **récente** de l'enfant afin de pouvoir établir le titre de transport qui sera plastifié.

BÉNÉFICIEZ D'1 MOIS DE TRAJETS GRATUITS  
EN SOUSCRIVANT UN ABBONNEMENT À L'ANNÉE

Carte de transport Ville de Marange-Silvange

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Validité : ANNEE 2021 - 2022

### Quelques informations complémentaires :

- Un enfant qui n'est pas en possession de la carte de bus n'a strictement pas accès aux transports;
- La carte de bus donne accès à toutes les lignes transportant des scolaires sur le territoire de la commune;
- Les tarifs de la carte restent inchangés depuis 12 ans;
- Les paiements se font par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces;
- Les parents doivent sensibiliser leurs enfants sur le comportement adéquat à adopter pendant les trajets;
- L'exclusion du service des transports est possible pour tout élève dont le comportement est incorrect;
- Les lignes de transport scolaire de Marange-Silvange sont uniquement accessibles aux enfants domiciliés sur la commune.

La commune participe à hauteur de **76,55%** au financement du transport scolaire



### Accueil des ados

Les adolescents disposent d'un local ouvert les **mercredis de 14h00 à 17h00**, les **vendredis de 18h00 à 20h00** ainsi que les **samedis après-midi** (en fonction des projets).

Un encadrement adapté leur est dédié.

L'adhésion annuelle est fixée à **10 €**, elle permet un libre accès au local qui leur est destiné.

Sorties, ateliers sportifs, artistiques, soirées à thème, projets d'autofinancement sont proposés aux ados favorisant épanouissement et prise de responsabilité.



Ligne directe : 03 87 60 29 25 - Port.: 06 77 09 08 75  
periscolaire@mairie-marange-silvange.fr



**L'OBJECTIF DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EST DE :**

- Répondre aux besoins des familles en accueillant les enfants
- Développer des loisirs éducatifs en proposant des activités adaptées, encadrées par un personnel qualifié
- Participer à l'éveil culturel et environnemental des enfants.

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE :**

L'accueil périscolaire fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30 à 8h15 : accueil du matin

11h45 à 13h45 : repas puis activités et temps calme

16h15 : prise en charge des enfants dans l'enceinte de l'école puis goûter

16h45 à 17h30 : activités puis temps libre jusque 18h30

**Pour des raisons d'organisation, les parents pourront venir chercher leurs enfants uniquement à partir de 17h30.**

**HORAIRES DU MERCREDI :**

7h30 à 9h00 : accueil et petit déjeuner

9h00 à 12h00 : activités éducatives et de loisirs

12h00 à 14h00 : repas, temps calme et sieste

13h30 à 14h00 : accueil échelonné pour les enfants venant uniquement l'après-midi

14h00 à 17h00 : activités éducatives et de loisirs et goûter (fourni)

17h00 à 18h00 : départ échelonné des enfants (selon les besoins des familles)

La Commune est signataire d'un contrat enfance jeunesse, avec la CAF.

Accueil de loisirs vacances 2021/2022 :

VACANCES D'AUTOMNE : DU 25 OCTOBRE 2021 AU 5 NOVEMBRE 2021

VACANCES D'HIVER : DU 7 FEVRIER 2022 AU 18 FEVRIER 2022

VACANCES DE PRINTEMPS : DU 11 AVRIL 2022 AU 22 AVRIL 2022

VACANCES D'ETE : DU 8 JUILLET 2022 AU 26 AOUT 2022



**Horaires : de 07h30 à 18h00 (accueil jusqu'à 9h00, départ échelonné à partir de 17h00)**



**Les inscriptions pour l'année 2021/2022 se font uniquement sur le site internet : <https://marange-silvange.leportailfamille.fr>**



**Nadine COSTA**  
Gestionnaire de sites périscolaire  
Ligne directe : 03 87 60 29 25 - Port.: 06 77 09 08 75  
[periscolaire@mairie-marange-silvange.fr](mailto:periscolaire@mairie-marange-silvange.fr)

